



PROVINCE de QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 490-2022**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement No. 490-2022 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010 et ses amendements afin de modifier les grilles de spécifications des zones situées en zone agricole afin de remplacer un COS de 0,15 par un CES de 0,15.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

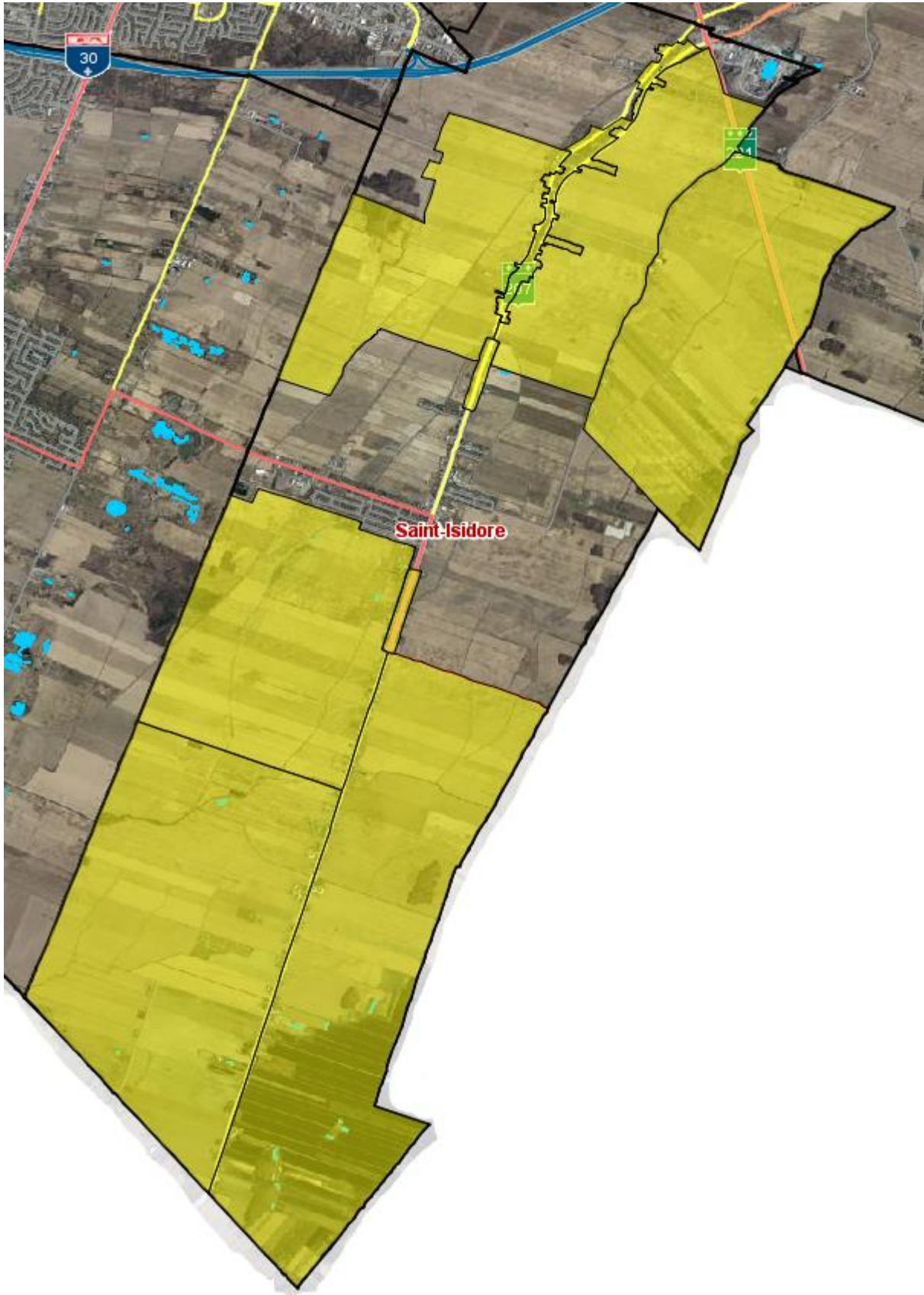
1. Lors d'une séance tenue le 7 janvier 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Isidore a adopté le projet de règlement No. 490-2022 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010 et ses amendements afin de modifier les grilles de spécifications des zones situées en zone agricole afin de remplacer un COS de 0,15 par un CES de 0,15.
2. En vertu de l'arrêté 2021-054 du 16 juillet 2021, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.
3. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement jusqu'au 6 février 2022 de la manière suivante :
 - par la poste, au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore (Québec) J0L 2A0
 - par courriel à l'adresse : urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

4. Le projet de règlement peut être consulté à la réception du bureau municipal situé au 671, rang St-Régis à Saint-Isidore, aux heures régulières de bureau
5. Objets et secteurs visés par ce projet de règlement :

Le projet de règlement vise à remplacer le coefficient d'occupation du sol des grilles de spécifications des zones situées en zone agricole par un ratio bâti / terrain (C.E.S).

Illustration des zones spécifiquement touchée par les dispositions du règlement



Donné à Saint-Isidore, ce 17 février 2022.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général